

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

sur un projet d'extension et de modernisation de l'établissement LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL
à ST-DENIS-DE-L'HOTEL et d'actualisation de son périmètre d'épandage

(Articles R.123-3 à R.123-24 du code de l'environnement)

OBJET : PROJET D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION, D'AUGMENTATION DES NIVEAUX D'ACTIVITÉ DE TRANSFORMATION DU LAIT ET D'EMBOUTEILLAGE DE LIQUIDES ALIMENTAIRES, DE CRÉATION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DES PRODUITS FINIS, DE RÉORGANISATION DES LOCAUX EXISTANTS ET D'ACTUALISATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉPANDAGE DES BOUES ISSUES DU TRAITEMENT DES EFFLUENTS AGROALIMENTAIRES TRAITÉS SUR LA STATION D'ÉPURATION DE LA SOCIÉTÉ LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL FAISANT L'OBJET DES DEMANDES SUIVANTES :

- **PERMIS DE CONSTRUIRE** PC 045 273 17 J 0014, CONCERNANT L'EXTENSION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION (CRÉATION DE QUATRE BÂTIMENTS À VOCATIONS INDUSTRIELLES ET D'UNE GALERIE DE CIRCULATION DESTINÉE À RELIER LES BÂTIMENTS EXISTANTS ET LES EXTENSIONS DE TROIS DES NOUVEAUX BÂTIMENTS), AVEC CRÉATION D'UNE SURFACE DE PLANCHER DE 14 837 M² ;

- **AUTORISATION D'EXPLOITER** DES ACTIVITÉS OU INSTALLATIONS ASSUJETTIES À LA RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUS LES RUBRIQUES 3642-3, 4735-1A, 2910-A1 ET 2253-1 DE LA NOMENCLATURE.

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET : SOCIÉTÉ LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL (SIÈGE SOCIAL : 10 ROUTE DE L'AÉRODROME, LIEUDIT « LES GRANDES BEAUGINES », 45550 ST-DENIS-DE-L'HOTEL).

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : 10 ROUTE DE L'AÉRODROME, LIEUDIT « LES GRANDES BEAUGINES », 45550 ST-DENIS-DE-L'HOTEL.

DURÉE DE L'ENQUÊTE : DU LUNDI 8 OCTOBRE 2018 AU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 INCLUS.

LES DOSSIERS CONSTITUÉS PAR LE PÉTITIONNAIRE, COMPRENANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'IMPACT, AINSI QUE LES PIÈCES DE PROCÉDURES RELATIVES À CETTE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE, DONT LES AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SUR CHAQUE DEMANDE, SONT DÉPOSÉS EN MAIRIE DE ST-DENIS-DE-L'HOTEL OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE, SUR SUPPORT PAPIER, AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX, ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE UNIQUE OUVERT À CET EFFET, PARAPHÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.

CES DOSSIERS SONT AUSSI CONSULTABLES SUR UN POSTE INFORMATIQUE EN MAIRIE DE ST-DENIS-DE-L'HOTEL AUX MÊMES HORAIRES, AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET :

[HTTP://WWW.LOIRET.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/SECURITE-ET-RISQUES/RISQUES/INSTALLATIONS-CLASSEES-POUR-LA-PROTECTION-DE-L-ENVIRONNEMENT-I.C.P.E.-ET-AUTORISATION-UNIQUE/DOSSIERS-D-ICPE-ET-DOSSIERS-D-AUTORISATION-UNIQUE-EN-COURS](http://www.loiret.gouv.fr/politiques-publiques/securete-et-risques/risques/installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-i.c.p.e.-et-autorisation-unique/dossiers-d-icpe-et-dossiers-d-autorisation-unique-en-cours)

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS AUPRÈS DU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL (M. SOUTIF).

COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR : M. JACK PAIREAU, CONTRÔLEUR DE GESTION EN RETRAITE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC, À LA MAIRIE DE ST-DENIS-DE-L'HOTEL, AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

- LE LUNDI 8 OCTOBRE 2018, DE 14H00 À 17H00,
- LE SAMEDI 27 OCTOBRE 2018, DE 9H00 À 12H00,
- LE JEUDI 8 NOVEMBRE 2018, DE 9H00 À 12H00.

DES OBSERVATIONS, QUI SERONT ANNEXÉES AU REGISTRE DÉPOSÉ EN MAIRIE, POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE, PAR VOIE POSTALE, À LA MAIRIE DE ST-DENIS-DE-L'HOTEL.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE « ddpp-sei-lsdh@loiret.gouv.fr » PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE.

LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS TRANSMISES PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

LE RAPPORT UNIQUE DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR ET SES CONCLUSIONS MOTIVÉES POUR CHACUNE DES DEMANDES SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE, À LA MAIRIE DE ST-DENIS-DE-L'HOTEL, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET (DDPP/SEI) ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET.

À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LES DÉCISIONS D'AUTORISATION OU DE REFUS SERONT PRISES SUR LES DEUX DEMANDES FAISANT L'OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES SUIVANTES :

- PERMIS DE CONSTRUIRE PC 045 273 17 J 0014 : M. LE MAIRE DE ST-DENIS-DE-L'HOTEL ;
- AUTORISATION D'EXPLOITER : M. LE PRÉFET DU LOIRET.